



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Les émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines n'ont jamais été aussi élevées. Entraîné par la croissance économique et l'accroissement de la population, le changement climatique a des effets très étendus sur les systèmes humains et naturels dans tous les pays et sur tous les continents. »

Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

objectifs

L'ODD 13 vise à promouvoir et renforcer, au niveau mondial, la résilience et les capacités d'adaptation des pays face aux changements climatiques et à leurs conséquences. Il vise également à promouvoir toutes les mesures d'atténuation, c'est-à-dire les mesures permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le lien avec l'accord climat de Paris, établi lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, est mis en avant. Les pays développés Parties à la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) se sont dans ce cadre engagés à mobiliser 100 milliards de dollars d'ici 2020 en faveur des pays en développement pour les aider à mettre en œuvre leurs politiques Climat (à travers le Fonds Vert pour le Climat).

décryptage

Dans la mise en œuvre, l'ODD 13 suppose d'incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale. Il est également prévu d'assurer l'éducation, la sensibilisation et la prise de conscience sur les capacités individuelles et institutionnelles quant à l'adaptation face aux changements climatiques. Le Fonds Vert pour le Climat doit être rendu pleinement opérationnel, à travers des moyens financiers dédiés. Enfin, l'ODD 13 vise à « *promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés* »

Source :

Nations Unies, ODD 13 selon les chiffres du GIEC, Faits et Chiffres sur les changements climatiques <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/> (consultation mai 2016)

Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, p.25, <http://www.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)

Comprendre les Enjeux

- Sur la période 1880/2012, la température moyenne à la surface terrestre a augmenté **de 0,85 degré Celsius**. Les océans se sont réchauffés, les quantités de neige et de glace ont diminué et le niveau des mers s'est élevé.
- L'objectif de contenir l'augmentation de la température **à 1,5°C voir 2°C**, d'ici à la fin du siècle, est un enjeu considérable.
- Certains effets du changement climatique persisteront **pendant de nombreux siècles**.
- Les émissions globales de CO₂ ont augmenté de **près de 50 %** depuis 1990 et plus rapidement **entre 2000 et 2010** que durant chacune des trois décennies précédentes.



Biot (06), après les inondations d'octobre 2015 - @ ENERGIES 2050



L'Union Européenne, un leader dans la lutte contre le changement climatique

Dans le cadre du paquet climat énergie 2020, UE s'était engagée à réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à 1990. Ces objectifs ont été rehaussés à 40% de réduction d'émissions de GES d'ici 2030, toujours par rapport à 1990. Pour la promotion d'une croissance durable au sein de l'Europe, la Commission européenne a également lancé dès 2010 une initiative phare intitulée « Une Europe économe en ressources ». Cette stratégie vise à réduire l'intensité carbone de l'économie européenne, par un plus grand usage des énergies renouvelables, mais aussi en modernisant le secteur des transports, ou encore en encourageant l'efficacité énergétique.

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Ma Région PACA et l'ODD 13 :

La Région PACA a élaboré en 2013 un Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) avec le support de l'Etat. Il vise à évaluer le potentiel régional d'amélioration de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour définir de nouvelles perspectives concernant le climat, l'air et l'énergie. L'échéance est l'année 2030, en se basant sur l'année 2007 en référence. Les objectifs chiffrés sont notamment :

- réduire de 25% la consommation énergétique régionale par habitant
- porter à 25% la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique régionale
- réduire de 33% les émissions de gaz à effet de serre (par rapport à l'année de référence 2005).

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Portail officiel de la commission européenne : http://ec.europa.eu/resource-efficient-europe/index_fr.htm

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, PACA, Transition Énergétique pour la croissance verte, *Schéma régional Climat-Air-Energie*, <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-climat-air-energie-r189.html> (consultation mai 2016)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, PACA, *La stratégie régionale de lutte contre le changement climatique*, http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/4-la-strategie-regionale-de-lutte-contre-le-a8895.html#sommaire_3 (consultation mai 2016)¹ Pour la rubrique « Contact », voir : <http://paca-ur.cidff.info/contact/p-24> (consultation mai 2016)